

# COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL de CHIDDDES

en date du 27 février 2015

à 20 heures

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Madame VOILLIOT Bernadette, Maire.

**Etaient présents** : VOILLIOT Bernadette, BERGER Christian, AUGENDRE Daniel, CLEMENT Adeline, ANDRIOT Fabienne, BERGER Antoine, CYRILLE Frédéric, LOREAU Céline, POUPON Jean Michel et VIGNERON Chantal

**Etait absent excusé** : VANNIER Eric.

## **I. BUDGET**

### **CONTRAT ENFANCE JEUNESSE (CEJ)**

Le Président de la Communauté de Communes des Portes Sud du Morvan propose une modification des statuts de celle-ci afin de pouvoir y intégrer le CEJ dans sa globalité et ainsi permettre à tous les habitants du territoire de bénéficier du même tarif sur l'ensemble de la communauté de communes.

Le conseil municipal après débats est favorable au transfert de compétence CEJ et en conséquence accepte la modification desdits statuts.

### **MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES FETES**

Pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2014, Chiddes accueillait une course cycliste intitulée « **Prix de Chiddes** ».

Celle-ci devant se renouveler en 2015, le conseil municipal est amené à délibérer sur les conditions de mise à disposition de la salle des fêtes à cette occasion.

Après débats, compte tenu que cette course concourt à promouvoir notre village, la municipalité décide de mettre à disposition gracieusement la salle des fêtes à l'ensemble des intervenants durant cette journée pour les différents besoins de logistique.

### **SUBVENTIONS 2015**

Le conseil municipal a statué sur les subventions à allouer sur le budget 2015 conformément au tableau ci-après :

	<b>BP 2014</b> <i>Pour mémoire</i>	<b>BP 2015</b>
<b>Comité des Foires et Concours</b>	50	50
<b>ONAC</b>	60	60
<b>Croix Rouge</b>	40	40
<b>Harmonie municipale Luzy</b>	125	125
<b>CCJA</b>	50	50
<b>AFSEP</b>	20	40
<b>Asso Amis BDP Nièvre</b>	42	42
<b>AAPPMA Le Carpillon</b>	30	30
<b>Prévention routière</b>	0	30
<b>TOTAL</b>	<b>417</b>	<b>467</b>

## **II. VOIRIE**

### **AVANT-PROJET ET CONSULTATION DES ENTREPRISES**

Le conseil municipal valide les dossiers d'avant-projet et de consultation des entreprises établis par le service Nièvre Ingénierie du Conseil Général. Il s'agit d'un marché à procédure adaptée mutualisé avec la commune de Millay afin d'obtenir des prix plus compétitifs.

### III. QUESTIONS DIVERSES

#### 1) COMPETENCE TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

Le SIRP ayant décidé d'étendre son champ de compétences et de prendre en charge tous les frais engendrés par les TAP des communes de Chiddes et Millay, les communes adhérentes doivent se prononcer sur ce transfert dans les 3 mois.

Cette prise de compétence entraîne le reversement du fonds d'amorçage ou autres subventions en rapport avec les TAP.

Le conseil municipal donne son aval à ce transfert de compétences.

#### 2) ESSOUCHAGE MONTCHARLET

Des devis d'essouchage du Montcharlet concernant la parcelle visible depuis la place de la mairie sur laquelle va être implantée comme l'an passé de la jachère fleurie ont été sollicités.

C'est l'entreprise LARTAUD qui est retenue. Les travaux devront être réalisés avant la fin mars.

#### 3) FOSSÉS

La commission de voirie s'est réunie afin de faire le point sur l'état des fossés. Deux entreprises ont été sollicitées pour établir des devis. Elles seront relancées.

#### 4) CIMETIERE

Un emplacement au cimetière a été restitué à la commune par la famille concessionnaire. Or, il va falloir procéder à l'enlèvement du caveau qui est descellé.

Il faudra faire appel à une entreprise spécialisée. Des devis seront sollicités. Nous avons d'ores et déjà l'autorisation du propriétaire riverain au cimetière pour accéder à cette concession avec un engin mécanique.

#### 5) FETE DE LA MUSIQUE

Les festivités de la fête de la Musique 2015 ont été évoquées. Madame le Maire se rapprochera des différentes organisations locales pour savoir comment articuler cette manifestation.

#### 6) BUFFET REPUBLICAIN

Afin de varier, un nouvel animateur sera sollicité pour le buffet républicain 2015.

#### 7) MOTION DE SOUTIEN AUX NOTAIRES

La motion proposée par la Chambre des Notaires de la Nièvre relative aux risques de licenciements, de disparition des entreprises notariales et de la fin de l'accès au droit pour tous sur tout le territoire est approuvée par le conseil municipal.

#### 8) ENVELOPPE PARLEMENTAIRE

Monsieur Christian PAUL, Député de la Nièvre, informe la collectivité qu'il attribue au titre de l'enveloppe parlementaire une aide exceptionnelle de 2000 € pour contribuer aux travaux d'accessibilité des établissements publics.

#### 9) PERMANENCES ELECTORALES

Dans la perspective des élections départementales des 22 et 29 mars prochains, les permanences électorales sont déterminées de la façon suivante :

	de 8 h à 10 h 30	10 h 30 à 13 h	13 à 15 h 30	15 h 30 à 18 h
Président	VOILLIOT B	POUPON J M	VIGNERON C	BERGER C
Assesseurs	AUGENDRE D	BERGER A.	CLEMENT A	VOILLIOT B
	VANNIER E	LOREAU C	CYRIUE F.	ANDRIOT F

La séance est levée à 22 h 30.

**Antoine BERGER,**  
Secrétaire de séance,

